

de commenter les livres bouddhiques. A une rigoureuse abstinence de viande, poisson et œufs, il ajoutait le jeûne quotidien. Il perdit dans ses égarements le sens du pouvoir; les gouverneurs de province, mal surveillés, tyrannisèrent le peuple, semant le mécontentement et la désaffection ¹ ».

Jouan Jouan.

Les JOUAN JOUAN ou JEOU JEN, autre peuple tartare oriental, interviennent dans la lutte. « Ces Tartares, nous dit Deguignes ², habitaient dans le Désert de sable. Sous le règne de LIE-VI, Prince des Tartares Topa, un cavalier avait un esclave qu'il appela MO-KO-LU [YEOU KIEOU LIU], c'est-à-dire *Chauve*. En considération de sa bravoure, Mo-ko-lu fut remis en liberté, et fait cavalier. Dans la suite, pour ne pas s'être rendu à l'assemblée générale, il devait avoir la tête tranchée; mais s'étant échappé à ce supplice, il alla se cacher dans le désert, où il fut joint par une centaine d'hommes qui le reconnurent pour leur chef. Son fils TCHE-LOU-HOUEI qui avait beaucoup de courage, étant devenu le souverain de plusieurs hordes de Tartares, donna à sa nation le nom de Geou jen ». D'autre part, il semblerait que le nom de JOUAN JOUAN aurait été donné à ce peuple par l'empereur T'AI WOU (Che Tsou) (424-451) des Wei du Nord « pour les comparer à des insectes désagréables sans cesse en mouvement ³ ».

Un descendant de Tche-lou-houei à la sixième génération, TOU LOUEN ou CHE LOUEN, battit les Kao Tch'e, ancêtres des Ouighours, et créa un empire qui s'étendait à l'ouest jusqu'à l'Irtich, et à l'est jusqu'à la Corée, c'est-à-dire l'ancien territoire des Hioung Nou, avec sa résidence soit à Touen Houang, soit à Tchang Ye (près de Kan Tcheou); en 402, il fit la paix avec YAO HING, des Heou Ts'in et en 403, il prit le titre de *Teou tai Khan*, « grand conquérant et fondateur »; suivant De Guignes ⁴, qui lui donne le titre de *Kieou Teou Fa Khan*, c'est pour la première fois que

1. M. TCHANG, *Tombeau des Liang*, pp. 23-4.

2. I, p. 187.

3. CHAVANNES, *Tou Kiue*, p. 221.

4. L. c., p. 188.